

Altaïr Avocats conseille le repreneur de Souslikoff et Cie, spécialiste des machines agricoles, forestières et viticoles

Altaïr Avocats ([Sébastien Péronne](#)) a conseillé Fabrice Martinez (via la société Farm Holding) dans le cadre de la reprise de 100 % du capital et des droits de vote de la société Souslikoff et Cie. La PME, implantée dans le Médoc (33) depuis 1969, est spécialisée dans la fabrication et le négoce de machines agricoles et forestières, en particulier pour les viticulteurs. Le repreneur est lauréat 2022 du Réseau Entreprendre.

La société Souslikoff et Cie intervient sur 3 métiers :

- La vente de matériel,
- L'entretien-dépannage-réparation de ces équipements,
- La conception-fabrication de sa propre gamme d'outils sous la marque Souslikoff via son unité de production.

Elle était jusqu'alors dirigée par Dominique Souslikoff, fils du fondateur. Depuis sa création, l'entreprise familiale a su conserver son activité artisanale tout en surfant sur la vague de l'innovation technologique.

Le repreneur Fabrice Martinez est entré en contact avec les cédants (Dominique Souslikoff et CD2S) à la suite de son parcours de formation au CRA, après 25 ans d'expérience dans la vente, le marketing et le management dans des groupes internationaux

Conseils de l'opération

Altaïr Avocats intervenait en tant que conseil du repreneur.

- Avocats corporate et M&A : Sébastien Péronne, Thibault Germain, Aude Idris
- Audit Concurrence / Distribution : Christophe Héry, Albane Watine
- Audit Droit fiscal : Damien Hautin, Clémence Bauché

La Compagnie Fiduciaire - Nicolas Raffalovich accompagnait le repreneur sur les aspects comptables.

Autres intervenants

Conseils des cédants : Cabinet RMC&A - Olivier Roquain et Audrey Doussau de Bazingan

Banques prêteuses :

- Crédit Mutuel Sud-Ouest - Isabelle Cado
- Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique - Stephanie Vermeulen.



A propos d'Altair Avocats

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 6 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Contact

Sébastien Péronne, Avocat Associé
speronne@altairavocats.com

www.altairavocats.com

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)